

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 17

Artikel: Promotions d'aujourd'hui et de demain
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188220>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Promotions d'aujourd'hui et de demain.

Les vacances sont terminées, ou peu s'en faut. Tous nos petits chérubins les ont largement mises à profit, en faisant le plus de bruit et le moins d'ouvrage possible. Il est admis dans le monde des écoliers que les vacances de printemps donnent déjà une idée suffisante des délices du Paradis ; dans le monde des parents, elles font plutôt éprouver un avant-goût des tourments infernaux. Bref, c'est passé. N'en parlons plus. Tous nos collégiens vont donc rentrer en classe, avec une collection de bouquins neufs, où ils puiseront des notions solides, j'espère, sur le participe passé employé dans les temps composés des verbes pronominaux, et sur les autres beautés de la langue française. Ils se mettront résolument à la besogne, sous l'impression récente encore des dernières promotions, poussés, les uns par le remords, les autres par l'amour-propre.

Il me semble, en effet, que tous ceux qui ont passé par les émotions des promotions, doivent en garder toute leur vie le souvenir. Dix ans plus tard, ils reverront encore le cortège des collégiens s'engouffrant bannière au vent, musique en tête, sous les voûtes sonores de St-François ; l'entassement des parents sur les bas-côtés, la table verte aux crépines blanches sur laquelle s'amoncellent les livres de prix ; ils entendront encore les discours des autorités ; ils souriront de la courbette savante que tout élève bien élevé doit adresser au professeur qui délivre les prix. Et ces fameux prix, que sont-ils devenus eux-mêmes ? Sont-ils perdus, brûlés, volés, vendus ? Les petits frères en ont-ils hérité ? L'étudiant, en un jour de dêche, les a-t-il portés chez le bouquiniste de la Riponne ? Vrai mystère à cette heure : on en a oublié jusqu'au titre.

Il faut bien le dire, comme prix, c'était splendide sans doute : le plus souvent un gros volume, relié en toile bleu azur, avec des dorures éblouissantes sur le dos et sur la tranche. Comme valeur littéraire, c'était... hum !... c'était un peu mince, un peu léger... Ça se lisait vite et s'oubliait plus vite encore... quelque histoire d'Indien, émouvante et bête comme toutes les histoires d'Indiens, une fantaisie scientifique de Jules Verne, une attendrissante idylle d'Erckmann-Chatrian. Mais voilà ! on avait choisi avec hâte,

sans consulter le papa, qui aurait eu des préférences pour un vilain livre bien utile ; on avait été tenté, fasciné par les gravures : un Apache dansant le pas des scalpés devant le *wigwam*, le capitaine Nemo sur son insaisissable *Nautilus*, l'ami Fritz attablé, la pipe de porcelaine à la bouche, devant une canette de bière d'Alsace. Voilà qui met l'eau à la bouche d'un collégien !

Les libraires ne s'y trompent pas. Ils connaissent ces goûts de collégiens ; ils savent les deviner ; ils font, les veilles de promotions, des moissons dorées, une belle vente, de bonnes affaires.

Dix ans après, en songeant à tout cela, les « jeunes élèves » d'antan, qui sont maintenant de grands messieurs, font un retour sur le passé et se demandent si l'institution des livres de prix est bien le dernier mot du progrès, si tout cet argent mis dans des livres, qui passeront comme leur reliure, ne pourrait pas être mieux utilisé ?

Les libraires ne seront pas de cet avis ; mais les parents ! mais les professeurs !

Ne vaudrait-il pas mieux donner moins de prix, ou même n'en plus donner du tout, les remplacer par de glorieuses couronnes de laurier-sauce, et employer l'argent épargné de cette façon à récompenser d'une manière plus utile et mieux entendue les élèves les plus distingués ?

Aux vingt élèves du Collège qui auraient obtenu les meilleures notes, on pourrait faire faire un voyage de plusieurs jours dans cette Suisse que nous connaissons si peu, voyage accompli sous les yeux du maître, qui expliquerait, à Berne, le jeu de nos institutions, sur un champ de bataille, la bataille elle-même, devant un monument, le souvenir qu'il rappelle, etc.

Aux meilleurs élèves de l'Ecole industrielle, on ferait voir une grande fabrique de soieries à Zurich, par exemple, une manufacture de rubans à Bâle, les fonderies de Kriens ou de Winterthour, un atelier de dentellières à St-Gall, une école d'horlogerie à Chaux-de-Fonds, ou d'arts industriels à Genève... Il me semble qu'il en resterait quelque chose ; que l'impression grandiose de l'industrie contemporaine agirait sur l'esprit éveillé de l'enfant, lui ouvrirait des horizons tout nouveaux, provoquerait peut-être des vocations.

Pas un, j'en suis sûr, ne regretterait les livres de prix du vieux temps. Le tour de Suisse annuel

serait un puissant stimulant pour les classes supérieures. Quant aux petits anges qui en sont encore à annoncer *rosa* la rose, on continuerait avec eux le système des prix. Ce serait une consolation pour M. Jules Verne et son éditeur Hetzel, auxquels nos jeunes élèves font depuis trop longtemps des rentes... avec l'argent des contribuables vaudois !

★

Angoisses d'Avril.

La température douteuse de ce mois, les pluies froides, la neige, que les chaudes journées de Mars avaient fait disparaître, blanchissant de nouveau tous les sommets, ont été jusqu'ici, pour le vigneron et l'agriculteur, le sujet de constantes appréhensions. On savait qu'une nuit claire et froide, après les ondées du jour, pouvait anéantir en quelques heures les fleurs des arbres et surtout les jeunes et tendres bourgeons qui se sont montrés si prématurément sur les ceps de nos coteaux. Aujourd'hui encore, le thermomètre est sans cesse consulté et il ne se passe pas de nuit où de nombreux vigneron ne sautent à bas du lit et n'entrouvrent leur fenêtre pour jeter un coup d'œil sur cet instrument.

De telles craintes sont bien naturelles, si l'on songe qu'un abaissement notable de la température peut, en ce moment-ci, enlever au pays des millions, et jeter dans les affaires une perturbation irréparable.

On ne peut être tranquille avant le 20 mai, nous disent les gens d'expérience; jusques-là, un retour de froid peut encore nous atteindre.

Sans vouloir revenir en détail sur tout ce qui a été dit sur la *lune rousse*, qui commence en avril et finit en mai, et sur l'influence qu'un préjugé populaire lui attribue, nous rappellerons seulement que la lune n'exerce aucune action sur les plantes, puisque le phénomène destructeur peut se produire aussi bien quand l'astre est au-dessous de l'horizon que lorsqu'il est au-dessus. Le froid est causé par le rayonnement, c'est-à-dire par la déperdition de la chaleur terrestre pendant une nuit claire; on le constate facilement par le fait que les plantes au-dessus desquelles on met un écran horizontal, ne sont pas atteintes, celui-ci leur renvoyant la chaleur qui s'est échappée du sol. C'est le rôle que remplissent les nuages lorsque le ciel est couvert.

Si donc, pendant la lunaison connue sous le nom de lune rousse, la lune brille, évidemment la nuit est claire et facilite par conséquent le refroidissement de la surface de la terre. De là l'idée absolument fautive qui attribue le mal à cet innocent satellite.

Ces faits constatés, on s'est demandé s'il ne serait pas possible d'établir quelque veilleur chargé d'annoncer aux vigneron l'abaissement de la température, comme le guet annonce les incendies. Eh bien, ce veilleur a été trouvé. Il se compose d'un mécanisme thermométrique formé d'un fil de fer tendu horizontalement entre des poteaux distants de 50 à 100 mètres. Chaque différence de 1 degré centigrade cause un allongement ou un raccourcissement de 0.0012 de ce fil, enroulé sur une poulie et terminé

par un contre-poids chargé de le tendre. Un index, fixé à la circonférence de la poulie, tourne avec elle quand le fil se raccourcit sous l'action du refroidissement.

Quand le froid devient menaçant, l'index fixé à la poulie ouvre un petit verrou qui retenait au cran d'arrêt une série d'inflamateurs composés d'une fiole de pétrole fermée par une amorce de fulminate. Sous l'impulsion donnée, le fulminate éclate, enflamme le pétrole, qui met le feu à des matières résineuses très fumantes produisant les nuages artificiels demandés, et les vigneron peuvent dormir sur les deux oreilles, sans redouter les mauvais tours de la prétendue lune rousse.

Cet ingénieux appareil, dû à M. B***, propriétaire-vigneron dans la Nièvre, a été mis à l'essai aux environs de Paris, à l'époque des gelées d'avril et dans les conditions requises pour vérifier son efficacité.

Les vignes où on l'a employé ont été protégées par le même temps de gelée qui a détruit d'autres plants dans le voisinage. L'inventeur affirme que les frais de revient et d'installation ne dépassent pas 42 francs par hectare.

Djan Misère et la Moo.

Tsacôn tint à la viâ dein stu pourro mondo. Qu'on sâi retso ào pourro, pleins dè créances ào dè dettès, benhirào ào qu'on aussè dâo guegnon, se la maladi arrevè, et se y'a dandzi d'allâ vairè craitrè lè salardès du per dézo, ma fâi on tsertse à sè rateni ài brantsès et on fâ tot po tâtsi dè sè conservâ onco cauquiè teimps pè chàotrè sein trào s'einquiettà coumeint àodront lè z'affèrès, kâ on amè onco mi lè mandats, lè protioreu, l'hépetau et tot lo bagadzo dè la pourrètâ què lo gardabit dè sapin.

Djan Misère viqueussâi solet dein 'na crouie petita capita qu'avâi on courti déveron et iò sè trovavè on pérâi que lâi baillivè on pou dè fruita. Mâ quand lo Djan s'ein vegne su l'âdzo, dâi crouio soudzets sè miron t à lâi maraudâ sè peres, et lo pourro diablo que n'étâi pequa prâo dégourdi po sè veilli cliâio vaureins et po lâo traci après, dévessâi sè conteintâ dè vairè sè peres su l'abro sein pe jamé lè poâi agottâ.

A la fin, onno houna fya eut pedi dè cé pourro vilhio que crévavè dè fan la mâiti dâo teimps et que ne poivè pas pi sè nuri dè sè peres. Le vint on dévai lo né avoué sa badietta, et le baillâ on tsermo à cé pérâi, que du adon ti cliâio que volliâvont montâ dessus n'ein poivont pas redecheindrè sein que caupon diéssè la priyire po douta lo tsermo, priyire que la fya appregne à Misère. Assebin lè maraudâio ne lâi revegniront pas après lâi avâi étâ prâi on iadzo, et Djan Misère pu ramassâ sè peres à mèsoura.

Cauquiè teimps ein après, lo vilhio Misère sè dut mettrè ào lhi, kâ l'étâi tant affauti et tant vilhio que lo momeint dè décampâ étâi quie et la Moo arrevâ on biò matin po lo preindrè.

— Tè vigno queri, mon pourro Misère, sè le lâi fâ; hardi! accrotse ton sa! Mâ coumeint te n'as pas z'u